

*L'histoire de la maison habitée par mes  
grands-parents  
Georges Chabosseau - Albertine Cochard  
1927 - 1987*



# Sommaire

## **1- 1815 : Thouars dans les murs de l'ancienne cité médiévale**

## **2- Thouars et la commune des Hameaux**

1873 Le chemin de fer à Thouars - L'emplacement de la gare de Thouars

## **3- 1870-1930 : Une ville en chantier**

Le quartier du "village noir"

Le quartier du "cottage"

## **4- Le Chemin de fer**

La Rotonde

Le viaduc Eiffel

La Villa du Viaduc

## **5- Les Moulins à vent**

## **6- Pierre Mathieu et Delphine Béliard**

## **7- Alphonse Puchault et Renée Beugnon**

Construction en parpaings de mâchefer

## **8- Vente à la bougie**

12 lots proposés à la vente

Surenchères

Acquisition du 4ème et du 6ème lot par mes grands-parents Georges et Albertine

Chabosseau

Probable conséquence de la faillite

## **9- Ajout d'une cuisine, d'une cave et d'un grenier entre 1930 et 1937**

## **10- Société de Transports Chabosseau – construction d'un hangar**

Société de transports Chabosseau

Achats ou échanges de terrain

Construction d'un hangar

## **Epilogue**

Destruction et reconstruction du Viaduc

Destruction de la Villa du Viaduc

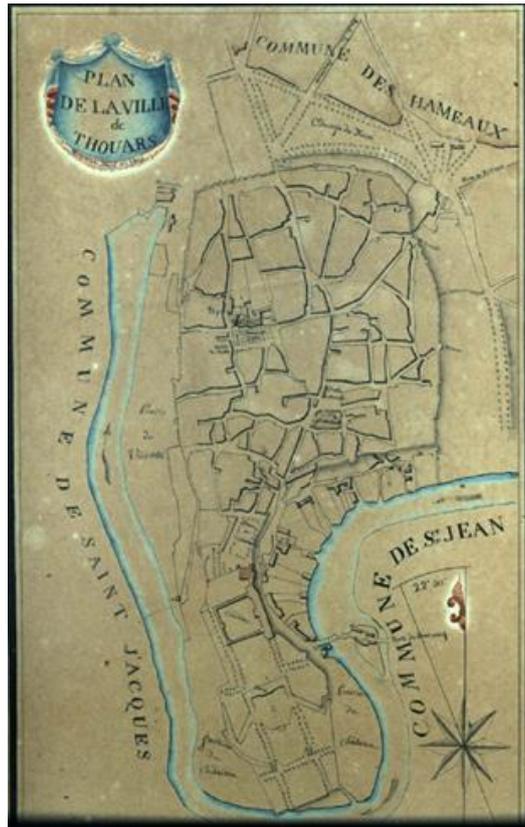
Déclin du chemin de fer

Vente de la maison

## **Conclusion**

## **Bibliographie**

## ①- 1815 : Thouars dans les murs de l'ancienne cité médiévale



*Plan de Thouars en 1815, Collection Musée Henri Barré Thouars*

En 1815, Thouars est une ville de petite taille, la population s'élève à environ 2800 habitants. Il ne s'agit que d'un chef-lieu de canton depuis la suppression de l'éphémère sous-préfecture (entre 1800 et 1804). La ville est bordée au nord et à l'est par la commune des Hameaux. En ce début du XIXe siècle, Thouars correspond encore à l'ancienne cité médiévale. Elle commence juste à sortir de ses murs au nord-est, face à la Tour Porte au Prévost, autour de l'actuelle place du Boël. Ce plan de 1815 nous montre cette petite ville aux rues de faible largeur et aux tracés sinueux. La muraille, de la fin du XIIe siècle, est encore existante quasiment dans sa totalité.



*Thouars, Fortifications, Tour du Prince de Galles, Service du Patrimoine Ville de Thouars*

Constituée de 44 tours de défense à la fin du 12e siècle, cette muraille de ville est encore bien visible aujourd'hui. Les éléments architecturaux permettent de dater la construction de l'enceinte à la fin du 12e siècle. Les tours ont

ensuite été reconstruites notamment lors de la guerre de Cent Ans où les dispositifs de tir des tours de défense ont dû s'adapter à l'armement. Quatre portes principales complétées par des poternes s'ouvraient dans l'enceinte : la tour-porte Prince de Galles, la tour-porte au Prévost, la porte Maillot, la porte de Paris.

Un unique pont permet de traverser le Thouet, il s'agit du Pont Neuf (il ne porte pas encore le nom de pont des Chouans). Un bac permet d'accéder à Saint-Jacques. L'axe majeur de la cité passe encore, depuis la sortie du pont des Chouans, par la rue Porte Maillot, rue du château, rue Saint-Médard et la rue Porte au Prévost. Le champ de foire, actuelle place Lavault, est bordé par les anciennes douves de la cité médiévale. Ces fossés seront comblés une vingtaine d'années plus tard.



*Thouars, Le Pont Neuf devenu aujourd'hui Pont des Chouans et le Château des Ducs de la Trémoille, Collection Dupitier*

## ②- Thouars et la commune des Hameaux

La ville de Thouars se résumait en 1815 à l'ancienne cité médiévale et quelques terrains autour de l'actuelle place Lavault, soit seulement 76 hectares. La commune voisine, Les Hameaux, s'étendait-elle sur 1 545 hectares et était constituée des bourgs de Vrines, Fertevault, Belleville et de nombreux hameaux comme Saint Michel, Lavault, Crevant, La Poitevine, Le Bourgneuf, Les Allières...

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Thouars est en difficulté et ce, depuis le lendemain de la Révolution. En effet, aucune manufacture ne s'est installée dans ce secteur, l'artisanat est en perte d'activité, l'agriculture est victime de plusieurs mauvaises récoltes et la ville vient de perdre sa sous-préfecture. Thouars subit alors un déclin assez inquiétant... La population diminue et, en 1828, la ville n'accueille plus que 2800 habitants contre plus de 4000 à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle (les protestants installés à Thouars sont alors ceux qui assurent dynamisme et croissance à la ville, leur départ va entraîner le déclin progressif). Pour assurer son développement et sa croissance la ville de Thouars doit sortir de ses murs et sa seule possibilité est d'annexer sa voisine qui dispose de surfaces essentiellement agricoles.

Comme nous le confirme la vente sur saisie immobilière, des époux Pierre Malard et Madeleine Basset, sur les communes de Sainte Verge, Louzy et Les Hameaux effectuée par Pierre Joguet avoué auprès du Tribunal de Bressuire effectuée le 29 novembre 1830 :

Publication dans le journal des deux sèves politique littéraire commercial de la société d'agriculture et de l'Athénée n° 50 du 12 décembre 1830. Numérisation effectuée par Google

**DE PAR LE ROI, LA LOI ET JUSTICE.**  
**V E N T E**  
**SUR SAISIE IMMOBILIÈRE.**

**ART. 1.<sup>er</sup>**

*Commune de Sainte-Verge.*

De 1.<sup>o</sup> une maison, située au bourg et commune de Sainte-Verge, occupée par les époux Maslard, parties saisies, consistant dans une chambre basse, antichambre servant de cellier, grenier au-dessus; écurie, toit, cour à deux portes, dont l'une charretière, et jardin, le tout en un seul tenant, d'une étendue superficielle de cinq perches quatre-vingt-dix mètres, joignant d'un côté au chemin de Sainte-Verge à Louzy, à gauche, d'autre côté au chemin conduisant aux prairies de Sainte-Verge, à droite, d'autre part aux sieurs Baudoin et Emoré: le tout en figure triangulaire.

De 2.<sup>o</sup> un bâtiment, situé audit bourg de Sainte-Verge, dans lequel est un four à cuire pain, joignant d'une part à M. Tavad, notaire, d'autre part au chemin de Sainte-Verge à Thouars, à droite, d'un bout au chemin de l'église de Sainte-Verge au bourg de Louzy, à droite, d'autre bout au cimetière, ayant une étendue superficielle de une perche vingt mètres.

3.<sup>o</sup> Une pièce de vigne, contenant six perches, située canton de la Meilleraie.

4.<sup>o</sup> Une autre pièce de vigne, contenant sept perches, située aux Malivettes.

5.<sup>o</sup> Une pièce de terre labourable, contenant dix perches cinquante mètres, située aux Mulois, derrière le bourg.

6.<sup>o</sup> Une pièce de pré, au lieu appelé les Petits-Prés, contenant cinq perches dix mètres.

7.<sup>o</sup> Une pièce de terre en chenevière, située à la Saulais, contenant une perche.

8.<sup>o</sup> Une pièce de vigne, située aux Grandes-Vignes, contenant sept perches cinquante mètres.

9.<sup>o</sup> Une pièce de terre labourable, sise audit lieu des Grandes-Vignes, contenant seize perches dix mètres.

10.<sup>o</sup> Une pièce de vigne, située aux Maligrettes, contenant cinq perches soixante mètres.

11.<sup>o</sup> Une pièce de terre labourable, située audit lieu des Maligrettes, contenant dix perches soixante mètres.

12.<sup>o</sup> Une autre pièce de terre labourable, située au clos de Saiboëuf, contenant seize perches cinquante mètres.

Lesdits immeubles situés commune de Sainte-Verge, canton de Thouars, arrondissement de Bressuire, et exploités par les époux Maslard.

**ART. II.**

*Commune de Louzy.*

1.<sup>o</sup> Une pièce de vigne, située au Bois-Basse, contenant deux perches trente mètres.

2.<sup>o</sup> Une autre pièce de vigne, au même lieu, contenant deux perches quatre-vingts mètres.

3.<sup>o</sup> Une pièce de terre labourable, située au canton de la Galmarière, contenant vingt-une perches cinquante mètres.

4.<sup>o</sup> Une autre pièce de terre labourable, située au canton du bois de Saint-Hilaire, contenant huit perches soixante-dix mètres.

5.° Une autre pièce de terre labourable, au canton du Petit-Rosié, contenant quatorze perches.

Lesdits immeubles situés commune de Louzy, canton de Thouars, arrondissement de Bressuire, et pareillement exploités par les époux Maslard.

#### ART. III.

##### *Commune des Hameaux.*

1.° Une pièce de vigne, située au canton de Motête, contenant cinq perches soixante mètres.

2.° Une pièce de terre labourable, située au même canton, contenant quatre perches soixante-dix mètres.

3.° Une pièce de vigne, au même canton, contenant quatre perches cinquante mètres.

4.° Une pièce de vigne, située au canton des Tenir, contenant cinq perches soixante-dix mètres.

5.° Une pièce de terre labourable, située à la Croix-Verte, contenant neuf perches quatre-vingt-dix mètres.

6.° Une pièce de vigne, située au canton des Moulins-à-Vent, contenant quatre perches cinquante mètres.

7.° Une pièce de terre labourable, située au canton du Fief Grelet, contenant treize perches dix mètres.

8.° Une autre pièce de terre labourable, située aux Alières, contenant dix perches cinquante mètres.

Lesdits immeubles situés commune des Hameaux de la ville de Thouars, canton de Thouars, arrondissement de Bressuire, et exploités par lesdits époux Maslard.

Tous les immeubles ci-dessus ont été saisis à la requête de M. René-Honoré Petiteau, négociant, demeurant ville de Saumur,

Sur Madeleine Basset, femme séparée de biens de Pierre Maslard, cultivateur, demeurant avec ce dernier au bourg et commune de Sainte-Verge, et ledit Pierre Maslard.

Par procès-verbal d'Angers, huissier à Thouars, en date du vingt-cinq mai mil huit cent trente, visé le même jour par M. Delaraye, maire de la commune de Sainte-Verge, et le lendemain par M. Moreau, greffier de la justice de paix du canton de Thouars, à chacun desquels copie en a été laissée; enregistré à Thouars, le vingt-six du même mois; transcrit au bureau des hypothèques de Bressuire, le vingt-quatre, et au greffe du tribunal civil de première instance de Bressuire, le vingt-sept novembre mil huit cent trente.

La première publication du cahier des charges aura lieu le huit février mil huit cent trente et un.

Le tout à l'audience des ventes judiciaires tenant au palais de justice du tribunal de première instance séant à Bressuire.

Maître PIERRE JOGUET, avoué près ledit tribunal, demeurant ville de Bressuire, est constitué pour le poursuivant et continuera d'occuper.

Fait à Bressuire, le vingt-neuf novembre mil huit cent trente.

*Signé* P. JOGUET.

Enregistré à Bressuire, le vingt-neuf novembre mil huit cent trente, f.° 111, c. 6. Reçu un franc dix centimes.

*Signé* GALINEAU.

*Certifié :*

P. JOGUET,  
avoué-licencié.

Digitized by Google

(\*) Nous utiliserons cette information plus avant dans l'histoire



*Thouars et les villages alentour, cadastre napoléonien, Archives Départementales des Deux-Sèvres*

Le développement du chemin de fer paraît être une possibilité pour Thouars de sortir de cette crise, à la fois économique et démographique. Mais cela n'est pas si évident... Dans la région, le chemin de fer fait ses débuts dans le sud du département. Dès 1856, La Compagnie Paris-Orléans (compagnie privée) inaugure la ligne Poitiers-La Rochelle passant par Niort. Le nord des Deux-Sèvres demande à son tour à être relié au réseau des chemins de fer, à la fois pour le transport de marchandises (produits des fours à chaux, par exemple) et pour le transport des voyageurs. Un premier projet de ligne Les Sables-d'Olonne -Tours est proposé en 1854. Celui-ci n'avance pas. Le 25 février 1861, les élus du Thouarsais rédigent une lettre à Napoléon III, Empereur, pour que ce projet aboutisse rapidement. Voici son intitulé : "Pétition présentée à l'empereur par le Conseil Municipal de la Ville de Thouars et les Maires des 23 communes du canton. A sa Majesté l'Empereur Napoléon III."



*Plan de Thouars vers 1870. Projet d'annexion de terrains de la commune des Hameaux. Archives municipales.*

## 1873 Le chemin de fer à Thouars - L'emplacement de la gare de Thouars

Le choix de l'emplacement de la gare va poser problème. La gare ne peut être construite sur la commune. Thouars est encore dans ses murailles et s'arrête à l'actuelle place du Boël. On pense au site de Fertevault (proche de l'actuel hôpital). Les Thouarsais sont contre et rédigent une pétition en 1869 pour qu'un autre site soit choisi. La gare serait trop loin de la ville et les terres agricoles concernées sont, selon eux, de trop bonne qualité pour y faire passer les voies. La gare est donc installée dans des terres marécageuses sur la commune des Hameaux, à 1 km de la place Lavault.

Le bâtiment des voyageurs de la gare de Thouars est construit sur la commune des Hameaux. Il est dès le départ bâti en dur, en respectant les dispositions fixées en France. En effet, à partir de 1870, un type architectural est codifié par l'État et les compagnies d'exploitation de chemin de fer. Ce type varie en fonction des gares et des influences architecturales régionales. La gare de Thouars ressemble ainsi à de nombreux autres exemples de la région : Chinon, Richelieu, Loudun ou Parthenay. On parle du "type Ouest". Ces architectures sont toujours composées d'un corps central à 3 travées avec l'aménagement d'un étage, encadré d'ailes en rez-de-chaussée. Les angles des façades, les corniches et les encadrements des ouvertures sont réalisés en pierres calcaires (en tuffeau), le reste des murs est recouvert d'un enduit. La toiture est en ardoises de Trélazé comme pour la plupart des bâtiments publics de cette période. Tous les petits bâtiments situés sur la ligne adoptent la même architecture comme les maisons de gardes-barrières, les abris de quais, les lampisteries, les bâtiments du personnel...

La commune des Hameaux passe de 700 habitants recensés en 1870 à 1200 en 1885. La Ville de Thouars a très vite souhaité l'annexion de cette commune voisine en pleine expansion. C'est d'ailleurs elle qui trace et finance une voie d'accès direct à la gare au départ de la place Lavault. En 1878, la commune des Hameaux refuse la demande d'annexion par Thouars de 195 hectares situés entre la ville et la gare. C'est le point de départ d'une procédure qui va durer près de 7 ans. Celle-ci s'achève par le décret du 22 mai 1885 dans lequel le Conseil d'État supprime la commune des Hameaux. Ces terrains sont répartis entre Thouars, Sainte- Radegonde (annexion de Vrines) et Sainte-Verge (annexion de Belleville). La gare de Thouars est enfin à Thouars !

### ③- 1870-1930 : Une ville en chantier (Laissez-vous conter la ville cheminote, Ville de Thouars, 2009)

On construit, on trace des rues et des avenues au départ de la place Lavault vers la gare : boulevards de la République, Thiers, rues Jules Guesde et Jean Jaurès, avenue Victor Leclerc... Beaucoup de cheminots louent de nouvelles maisons groupées par 4 ou 5 à proximité de la gare. On parle de cités du nom de leurs propriétaires : cités Gabilly, Roux, Ferrand... En 1893 le quartier de la gare change : plus de cultures, mais des maisons partout, une boucherie, une charcuterie, 2 boulangeries et 3 cafés face à la gare, un bureau de tabac, des hôtels... On construit du côté du dépôt et des bureaux des roulants. D'autres "cités" voient le jour sur l'avenue Émile Zola, la rue du dépôt et plus loin, dans le quartier de la Folie, près du triage.

Entre 1872 et 1901, la population de Thouars va doubler, plus d'un quart des habitants sont cheminots. La ville entière vit au rythme des dizaines de trains qui transitent par Thouars chaque jour. De nombreux express pour Bordeaux ou Royan alternent avec des trains de plaisir pour les Sables-d'Olonne et de nombreux trains de marchandises (vin, pierres, bestiaux, messageries, chaux, lait...).

#### **Le quartier du "village noir"**

Dès l'ouverture de la gare en 1873, des maisons sont peu à peu construites à proximité du bâtiment principal de la gare. Le nombre d'employés va très vite augmenter. Il faut construire et vite ! Les salaires de l'époque ne sont pas suffisants pour que ces familles construisent elles-mêmes leur logement. Les compagnies de chemins de fer vont s'en charger. Les maisons les plus anciennes sont situées face à la gare et le long de la rue Danton. Progressivement, dans les années 1910, ces maisons en pierres, presque identiques s'étalent et de nouvelles rues se forment en se rapprochant du dépôt. Les rues Carnot et Anatole France en sont des exemples. Après la rue Rabelais et l'ancien café du dépôt (déconstruit), apparaît un nouveau quartier nommé souvent "village noir" ou "cité de l'État". Deux parties peuvent être distinguées : la place Clément Ménard construite à la veille de la Première Guerre mondiale et un ensemble d'une cinquantaine de logements construit le long de la rue Waldeck Rousseau, celui qu'on appelle toujours "village noir". Les maisons de cette cité édifiée en face du dépôt sont construites dans les années 1920 selon la politique d'hébergement des chemins de fer et suite aux dommages de

guerre. Certaines maisons sont bâties en briques et pierres, les plus récentes sont construites à partir d'une structure métallique et d'éléments préfabriqués. Ce type de logement à bon marché fut conçu en Allemagne et monté dans plusieurs cités cheminotes en France après 1918 comme à Nantes, Le Mans et Thouars. Longtemps, on entend parler à Thouars de la cité métallique de l'État. Ces maisons ont une esthétique jugée assez douteuse à leurs débuts, les façades sont composées de tôles ondulées noires. Ces constructions minimalistes correspondraient aux travaux de l'architecte allemand Oscar Nitzschké (1900-1990), très proche de Le Corbusier. Les rues sont, au départ, empierrées avec du mâchefer, un résidu des chaudières des locomotives à vapeur. Ce matériau est générateur d'une poussière que les enfants ramènent à la maison.



*Thouars, Les Hameaux, implantation du chemin de fer, création de nouveaux quartiers : le Village noir, le Cottage, les Maligrettes, Google earth, projet Histoire Immobilière P Chabosseau, Février 2021*

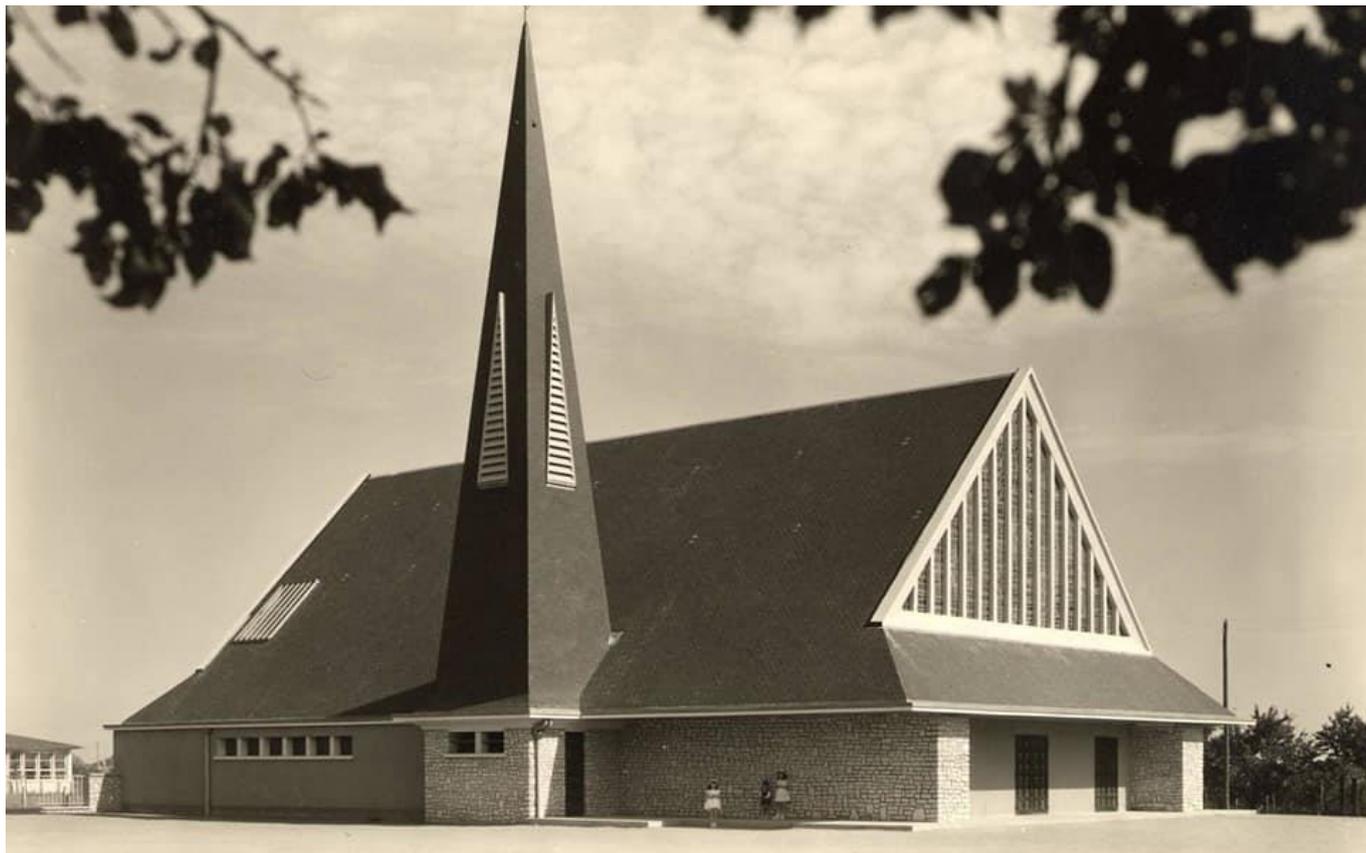
D'autres quartiers ouvriers vont voir le jour, le Cottage et les Maligrettes.

### **Le quartier du "cottage"**

Le "cottage" est un quartier construit au début des années 1930, au moment où sévit une crise du logement dénoncée par les cheminots. Le personnel de la gare et du dépôt augmente encore dans les années 1920. Il faut construire de nouveaux logements. Une cité-jardin va naître dans l'esprit du village noir mais avec des logements plus grands, tous construits en pierres de pays ou en parpaings pleins de mâchefer fabriqués sur place. L'idée est de proposer des logements à la vente pour des familles ayant un revenu supérieur aux hommes du dépôt. On vise ici le personnel administratif et surtout les roulants. Dans l'esprit de la loi Loucheur de 1928, ces logements doivent avoir un caractère social. Dès 1930, M. Derrenbach, ajusteur aux chemins de fer de l'État et conseiller municipal, fonde la Société Anonyme Coopérative d'Habitations à bon marché, à capital et personnel variable "Le Cottage Social de Thouars".

Le quartier est complété dans les années 1950 par un bâtiment inattendu : une église. Le quartier du cottage, souvent surnommé le "bastion rouge" est, dès les années 1930, fortement marqué par une population ouvrière d'employés des chemins de fer. Beaucoup d'entre eux sont, de tradition anticléricale, adhérents à la CGT et au parti communiste. La ligne de chemin de fer est une frontière entre la ville ancienne, centre des affaires et du commerce et le nord, plus populaire. Il n'est alors pas évident pour des prêtres de passer la ligne.

Certains ont pourtant pris ce risque en créant des liens et en s'intéressant à la vie de ces quartiers. Ils étaient prêtres ouvriers, d'autres aumôniers dans le cadre de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne.



*L'église Notre Dame du Cottage, vers 1965, collection Pinel*

#### ④- Le Chemin de fer *(Laissez-vous conter la ville cheminote, Ville de Thouars, 2009)*

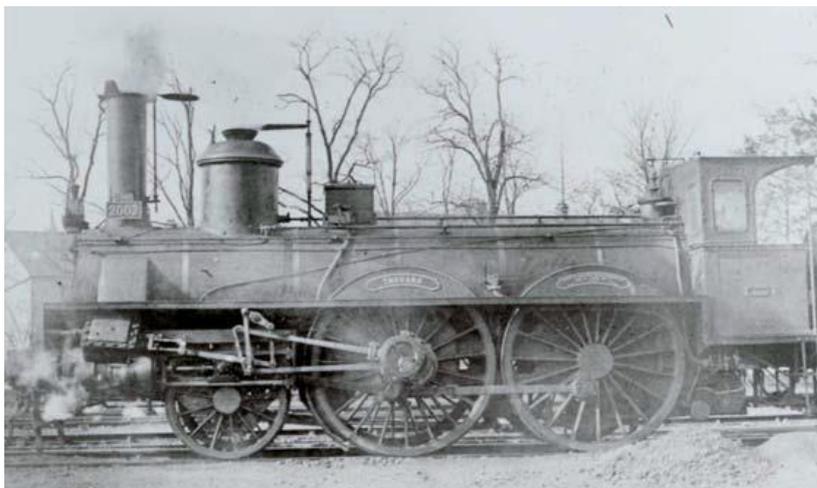
##### La Rotonde



*Vue d'ensemble de la rotonde en 1967. Cliché DM. Costes. Collection C. Beauvais*



Le toboggan situé derrière la rotonde, vers 1933.  
Collection Pinel



Locomotive "Thouars" de la Compagnie de la Vendée, vers 1880. Collection Pinel.

## Le viaduc Eiffel



Le Viaduc, Collection privée

Cet ouvrage d'art est encore aujourd'hui, le plus beau témoin de l'âge d'or de la gare de Thouars. Ce viaduc aurait pu être complètement différent. En effet, le premier projet de la Compagnie des chemins de fer de la Vendée prévoyait une traversée de la vallée du Thouet à Fertevault. Elle est à cet endroit moins large et ne nécessite pas

la construction d'un grand ouvrage d'art. L'implantation de la gare est finalement décidée au cœur de la commune des Hameaux. La vallée doit être franchie plus bas, entre Thouars et Sainte- Radegonde des Pommiers. L'ouvrage d'art traversant le Thouet va être plus imposant et va être construit entre Saint- Jacques-de-Thouars et Thouars. La largeur de la vallée est à cet endroit de 250 m environ. Pour réaliser cet ouvrage d'art, la Compagnie de la Vendée va choisir comme entrepreneur la Compagnie Eiffel, déjà réputée pour ses constructions métalliques de grande qualité. En effet, depuis 1865, Gustave Eiffel propose trois innovations majeures pour ce type de construction : la préférence pour le fer forgé (au lieu de la fonte), l'attention scrupuleuse à la résistance au vent par l'utilisation de tabliers et de piles en treillis métalliques et une nouvelle méthode de montage (avancée du tablier dans le vide jusqu'à la construction de la pile suivante). En 1871, M. Jenty, président de la Compagnie de la Vendée passe commande à Eiffel pour la construction de plusieurs viaducs sur la ligne Tours-Les Sables-d'Olonne : un viaduc à Thouars sur le Thouet, à Chinon sur la Vienne et à Azay-le-Rideau sur l'Indre. Ces viaducs sont en fait conçus par l'ingénieur en chef de la Compagnie de la Vendée, G. Tyndall et réalisés par la Compagnie Eiffel. Le viaduc est inauguré le 10 mai 1873. En 1887, lors de la construction de la ligne Paris- Bordeaux, passant par Chartres, Saumur, Thouars, Niort et Saintes, concédée aux chemins de fer de l'État, un second tablier est ajouté. Cette modification avait été prévue dès la construction en 1872.

Voici les caractéristiques techniques du viaduc : le tablier est constitué de 4 travées dont 2 de 43,50 m du côté des rives et 2 de 51,40 m au centre. Le viaduc a une hauteur totale de 44 m et une longueur totale de 257 m dont 190 m de partie métallique. La hauteur des piles atteint 28 m. Prix total de l'ouvrage : 623 280 francs (en 1873). En 1914, au début de la Première Guerre mondiale, des poutrelles métalliques sont ajoutées aux tabliers pour permettre le passage de trains plus lourds (artillerie). En 1915, les ingénieurs consolident les piles en enrobant ces dernières de béton armé parementé de pierres de granit. Cette modification des piles est jugée nécessaire suite à l'effondrement du pont de Montreuil-Bellay sous le poids d'un train de marchandises le 23 novembre 1913.

## La Villa du Viaduc



*La Villa du Viaduc, Collection Dupitier*

Sous le Viaduc, au bord du Thouet est construit un restaurant dancing « la Villa du Viaduc ». Avec, Pommiers, sa chaussée et sa cascade c'est le lieu de villégiature des Thouarsais des années 1900 aux années 40. L'apprentissage de la natation, les baignades et les concours de plongeurs ont lieu dans le Thouet.



Les Moulins à vent, c'est un lieu-dit de la commune des Hameaux puis de Thouars, où il y eut probablement des moulins édifiés à une époque plus ancienne en raison de sa position de butte dominant la vallée du Thouet. Nous avons vu (cf page 6) qu'en 1830, le territoire est agricole et des vignes y ont été plantées sur la partie ensoleillée du coteau.

La construction du chemin de fer et le développement de l'habitat qu'il a entraîné, vont être les conséquences de l'aménagement, de la viabilisation des terres agricoles des Moulins à vent qui vont peu à peu être construites. La rue Louis Blanc (qui doit son nom à Louis Jean Joseph Blanc, journaliste et historien français qui fut membre du gouvernement provisoire de 1848 et député sous la Troisième République) est créée en même temps que la ligne de chemin de fer dont elle suit le tracé de la Gare jusqu'au carrefour de la route de Vrines.



*Ligne de chemin de fer, rue Louis Blanc devenue rue Frédéric Chopin, Maison étudiée, Google earth, projet Histoire Immobilière P Chabosseau, Février 2021*

La rue Louis Blanc sera pour partie rebaptisée en 1960. La maison de mes grands-parents est située au 158 rue Louis Blanc jusqu'en 1960 qui devient ensuite le 7 rue Frédéric Chopin.

## ⑥- Pierre Mathieu et Delphine Béliard

Pierre Mathias Alexandre Mathieu est né à Anzin, arrondissement de Valenciennes, Département du Nord le 24 février 1825. Son père Constant Joseph Mathieu est sous-directeur des travaux des Mines de charbon. Il décède alors que Pierre n'a que 5 ans.

Delphine Louise Béliard est née, elle, à Thouars le 24 août 1833. Son père, Armand est rentier et sa mère, dénommée dans les actes « Dame » Armande Adélaïde Louise Delavau est issue d'une riche famille thouarsaise. Ils se marient le 22 avril 1854 à sept heures du soir. Un contrat de mariage est rédigé par Me Bouin, notaire à Thouars. Les témoins sont :

Polysarpe François Mathieu, le frère de Pierre âgé de 25 ans, propriétaire.

Bazille Désiré Bouin âgé de 31 ans, le notaire qui a rédigé le contrat de mariage.

Armand Fortuné Delavau, le grand-père de Delphine, âgé de 75 ans, propriétaire.

Alphonse Louis Patris, l'oncle de Delphine, âgé de 35 ans, pharmacien.

Pierre Mathieu est décrit comme fabricant de chaux à Saint Jean de Thouars (1). La rédaction d'un contrat de mariage et le fait que le mariage ait lieu à sept heures du soir, laissent à penser que cette union est probablement considérée comme une mésalliance pour la famille Béliard - Delavau.

---

(1) Acte de mariage, ville de Thouars, Archives Départementales des Deux-Sèvres

Le couple fait l'acquisition d'une parcelle de terrain au lieu-dit les Moulins à vent, probablement à l'arrivée du chemin de fer, à titre de placement en vue de faire une plus-value lors de la revente. Pierre Mathieu ne percevra pas de dividende sur cet achat puisqu'il décède le 9 novembre 1904 à l'âge de 79 ans sans avoir revendu le terrain.

La vente interviendra le 15 décembre 1923 alors que Delphine Louise Béliard a quitté Thouars et qu'elle partage son temps entre Saint Cloud en région parisienne et le Cannet dans les Alpes maritimes.

## ⑦- Alphonse Puchault et Renée Beugnon

Alphonse Edouard Puchault est né le 27 janvier 1895 à Saint Varent, son père Louis Théodore Puchault est maçon. Les deux témoins lors de la déclaration de naissance sont clercs de notaire.

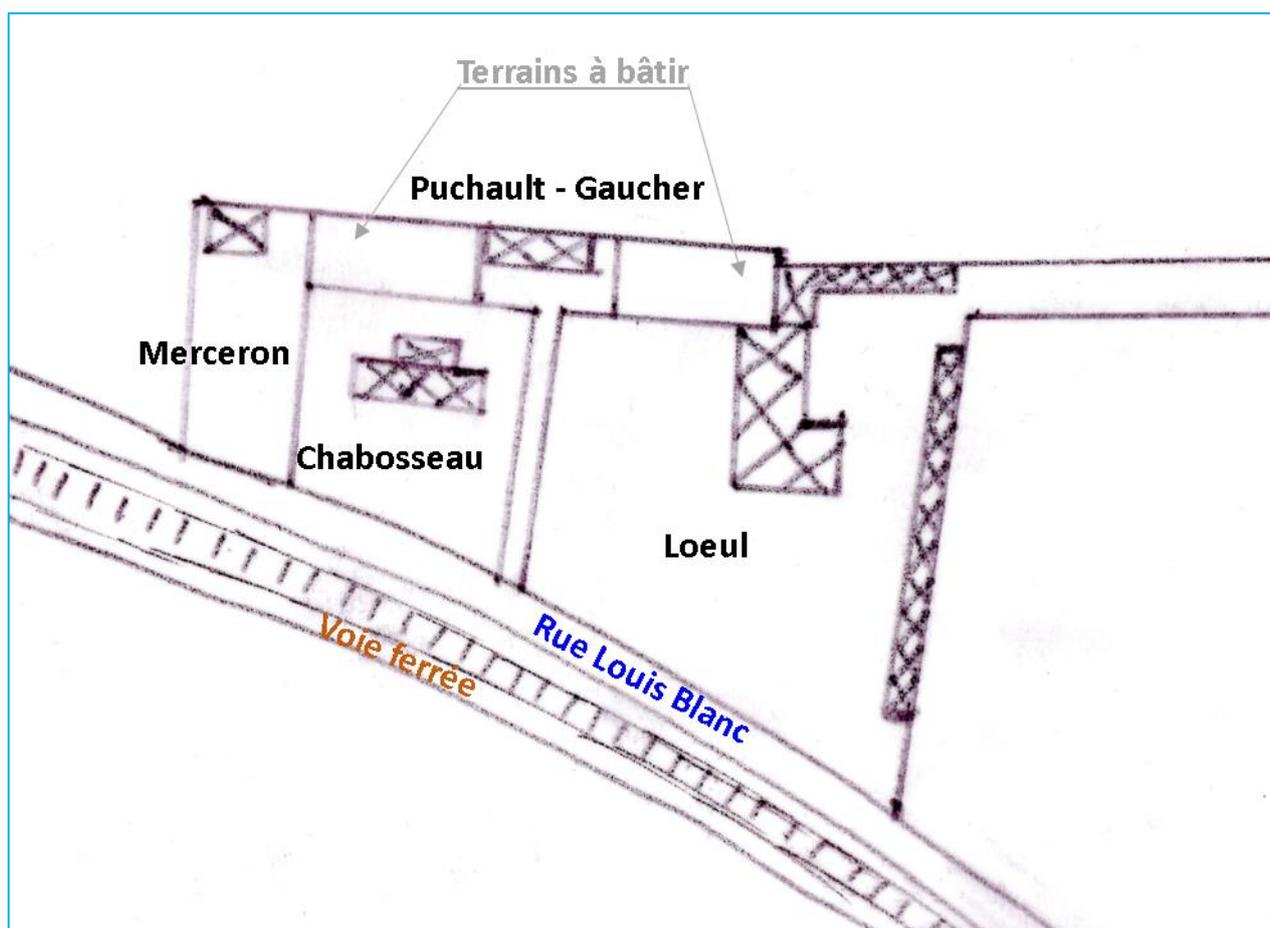
Renée Valentine Charlotte Beugnon est née à Dissay dans le département de la Vienne, son père René Beugnon est journalier, sa mère Pauline Julie Perré sans profession.

Au recensement de 1911, la famille habite le bourg sud-est de Saint Jacques de Thouars. Renée est alors âgée de 13 ans.

Alphonse et Renée se marient le 21 juin 1919 à la mairie de Saint Jacques de Thouars. Alphonse est comme son père, entrepreneur de maçonnerie.

Fin 1923, il achète le terrain des Moulins à vent à Delphine Béliard. Il divise ce terrain en 5 parcelles d'inégales surfaces. Sur deux d'entre elles il va construire deux bâtiments.

Sur la parcelle la plus en retrait de la rue Louis Blanc, il va édifier un immeuble disposant d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, divisible en 2 logements qu'il vend à sa sœur Marie Alice Olive Puchault mariée à Léon Joseph Gaucher, dès la construction achevée.



Croquis réalisé d'après le cadastre de 1955, P Chabosseau, Février 2021

Il vend, en 1924, une parcelle de terrain à Georges Merceron, employé du chemin de fer et à sa femme Blanche Caniot. Ils vont construire eux-mêmes, sur ce terrain, une petite maison du type de celles du « village noir ».

Arthur Loeul et son épouse Marie Louise Angélique Bernard, alors épiciers rue de la Trémoille dans le centre-ville de Thouars ont quant à eux acheté le terrain adjacent, il y a quelques années. Ils ont fait construire sur ce terrain leur maison d'habitation, des bâtiments pour développer leur activité d'abattage et de vente de volailles et de lapins ainsi que des locaux pour loger et nourrir leurs ouvriers.

Sur le terrain central Alphonse Puchault construit une maison à destination d'un employé supérieur des chemins de fer. La maison est composée de deux pièces en rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage, servitudes et hangar à la suite, cour dans laquelle il y a un puits et jardin derrière.

La maison est construite en parpaings de mâchefer, les entourages des portes et fenêtres sont renforcées, la maison est couverte en tuiles.

## Construction en parpaings de mâchefer (1)

### Le mâchefer, qu'est-ce que c'est ?

Le mâchefer utilisé comme matériaux de construction est une sorte de béton, produit à base de résidus solides provenant de la combustion du charbon et/ou de métaux issus des industries sidérurgiques. Ces résidus étaient liés à de la chaux, et parfois à d'autres matériaux comme du sable.

Ainsi, on retrouve une grande variété de mâchefer. On peut deviner la composition des murs d'une maison en mâchefer à leur couleur, qui va du gris foncé au gris clair, et à leur texture, friable ou compacte.

Issu du recyclage, le mâchefer était un matériau peu cher qui offrait néanmoins la possibilité de construire des bâtiments de plusieurs étages.

Si on devait faire une comparaison avec les matériaux de construction actuels, le béton de mâchefer équivaldrait au béton cellulaire au plan structurel : relativement léger et produisant des murs autoportants.

### Comment identifier une construction en béton de mâchefer ?

Le mâchefer est un matériau de construction qui est généralement enduit pour des questions esthétiques et de protection vis-à-vis de l'eau. On le reconnaît principalement à sa teinte grise assez foncée, variable selon le taux d'incorporation du mâchefer dans la formulation, son origine et la composition globale du mélange. Selon la technique de construction employée, le mur sera constitué soit d'une masse relativement uniforme dans laquelle on peut distinguer des lits successifs de 60cm d'épaisseur (banchage) soit d'un montage de blocs jointés (blocs agglomérés).



*Mur en béton de mâchefer sur un soubassement en béton "classique"*



*Blocs agglomérés de béton de mâchefer*

### Où trouve-t'on des maisons en mâchefer ?

Les maisons en mâchefer se retrouvent autour des sites miniers et sidérurgiques et ont été construites au moment où ces industries étaient en plein essor, principalement entre les deux guerres. Mais on trouve des maisons en mâchefer qui datent de la fin du XIXe siècle et certaines des années 60.

Selon les lieux et les époques de construction, les constructions en mâchefer sont très diverses : de la maison ouvrière à l'immeuble bourgeois en passant par le pavillon de banlieue.

Aujourd'hui, on ne construit plus de maison en mâchefer, d'une part parce que les usines de charbon ont disparu et que l'industrie sidérurgique ne produit plus suffisamment pour exploiter les résidus, mais aussi et surtout parce que le béton moderne s'est imposé comme LE matériau de construction incontournable à partir des années 60.

---

(1) Synthèse de plusieurs sources : *L'habitat en béton de mâchefer, Préfecture de la Loire - Rénovation d'une maison en mâchefer, Saint Gobain - Rénovation du bâti ancien, Cerema*

### Densité du mâchefer

Le mâchefer présente certaines caractéristiques qu'il est bon de connaître pour comprendre l'attitude de ces murs. Il est poreux et absorbe l'humidité, parfois trop, et présente un phénomène de contraction, dilatation importante. De fait, les murs en mâchefer ont une densité variable. Pour autant, ce ne sont pas des murs porteurs, mais autoportants. Cela signifie qu'ils participent à la solidité de la structure, mais n'en assument pas le poids. D'ailleurs, les immeubles en mâchefer ne dépassent jamais les 3 étages. Ils sont assez fins et légers comme le béton cellulaire.

La capacité d'absorption/dilatation du mâchefer se révèle être très pratique pour réguler la chaleur de l'intérieur en été. En effet, l'eau et l'humidité absorbée s'en vont avec la chaleur ce qui a pour effet d'agir sur la température intérieure. Par contre, le mâchefer ne possède aucune capacité d'isolation thermique. Il est très important de respecter cette particularité de dilatation/rétractation du mâchefer si vous envisagez de faire des travaux comme de pratiquer une ouverture dans le mur.

### Le mâchefer, dangereux pour la santé ?

Non, le mâchefer n'est pas dangereux pour la santé. En fait, il ne faut pas confondre mâchefer et mâchefer. Le premier, celui qui nous intéresse est issu comme dit précédemment du recyclage des déchets de l'industrie sidérurgique. Il n'a donc rien de toxique. Le second est un acronyme pour désigner du recyclage également, mais d'ordures ménagères. Celui-ci par contre est toxique et son utilisation est réglementée, mais il ne participe pas à la construction de murs.

Les murs de votre maison sont donc en béton fait à partir de déchets sidérurgiques donc absolument pas nocifs. Le mâchefer est même réputé pour être inerte.

Après que la maison ait été construite, Alphonse Puchault met cette maison en location.

Mes grands-parents Georges Chabosseau et Albertine Cochard se marient le 23 novembre 1926 à Thouars. Ils sont tous les deux, âgés de 24 ans. Mon grand-père exerce la profession de camionneur comme indiqué sur l'acte de mariage. Il a créé une entreprise de transport avec trois associés. Ils ont fait l'acquisition de deux camions.



*Les associés, Georges Chabosseau 1<sup>er</sup> à gauche, fin des années 30, Collection familiale*

Georges et Albertine cherchent une maison à louer pour s'installer en attendant de pouvoir acheter une maison. Il loue la maison construite par Alphonse Puchault, début 1927.

Mon père Marc naîtra dans cette maison en août 1927, ma tante Odette également, en mars 1931.

## ⑧- Vente à la bougie

Le 20 février 1929, la faillite, d'Auguste Puchault et de Renée Beugnon, est déclarée à Niort par le Tribunal de première instance des Deux-Sèvres à la demande d'Eugène Lemaire et de Jacques Loupas avoués à Bressuire, syndics définitifs de la faillite. Me Charpentier, notaire à Thouars est commis à réaliser la vente aux enchères publiques dans les formes de droit.

La vente par adjudication se déroule le 15 mars 1929. Le cahier des charges stipule :

### Mode d'adjudication

L'adjudication sera faite à l'extinction des feux, elle ne sera prononcée au profit du plus offrant et dernier enchérisseur que lorsque deux bougies auront brûlé et se seront éteintes sans que pendant leur durée aucune enchère ait été portée.

### Article treizième : surenchère

Toute personne aura la faculté de surenchère, la surenchère devra être faite dans la quinzaine de l'adjudication et ne pourra être au-dessous du dixième du prix principal de l'adjudication, le tout d'ailleurs conformément à l'article 573 du code de commerce.

**Art. 573.** (L. 5 janvier 1914.) La surenchère, après adjudication des immeubles du failli sur la poursuite des syndics, n'aura lieu qu'aux conditions et dans les formes suivantes :

La surenchère devra être faite dans la quinzaine.

Elle ne pourra être au-dessous du dixième du prix principal de l'adjudication. Elle sera faite au greffe du tribunal civil, suivant les formes prescrites par les articles 710 et 711 (708 et 709 nouveaux) du Code de procédure civile; toute personne sera admise à surenchérir.

(1)

### Douze lots sont proposés à la vente :

**Lot 1 :** Cadastre section F 2839 et 2839 bis, les Malaquais n°16 à 64, **La Villa du Viaduc**, mise à prix 30 000 Francs  
Rez-de-chaussée : salle de café, cuisine, salle à manger et grande salle de danse  
1<sup>er</sup> étage : 4 chambres et un cabinet  
Grenier, cave, jardin, garage, wc

**Lot 2 :** Une écurie attenant à la villa mise à prix 1 000 Francs

Auguste Puchault a fait l'acquisition de la Villa du Viaduc qui appartenait à Pierre Raveau et à son épouse, le 28 juillet 1927. En plus de son activité de maçon, Auguste Puchault exerce en tant que négociant. Nous avons vu qu'il avait mis en location, la maison construite au 158 rue Louis Banc, il a fait de même avec la Villa. Il a loué le bâtiment et vendu le fonds de commerce aux époux Pichavant. Ceux-ci habitent la Villa. L'adjudicataire doit faire son affaire personnelle à ses risques et périls de cette situation.

**Lot 3 :** Situé aux Moulins à vent c'est le terrain à bâtir entre les propriétés Merceron et Puchault-Gaucher (cf croquis page 15) de 335 m<sup>2</sup>, il est mis à prix 1 200 Francs.

**Lot 4 :** « Le quatrième lot est composé, Commune de Thouars,

**Un corps de bâtiment sis au lieu-dit « le Moulin à vent »** comprenant :

Une maison composée de deux pièces en rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage, servitudes et hangar à la suite, cour dans laquelle est un puits, jardin derrière (réserve faite d'un panier à chiens et d'une brouette) Le tout contenant sept cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés (794 m<sup>2</sup>) cadastrés sous les numéros 1141P et ... de la section F, joignant au nord Merceron et Gaucher, au midi la rue Louis Blanc, au levant l'article cinq (le lot 5), au couchant l'article trois (le lot 3). »

C'est la maison occupée par mes grands-parents, 158 rue Louis Blanc. La mise à prix est de 12 000 Francs.

**Lot 5 :** Situé aux Moulins à vent c'est le terrain à bâtir entre les propriétés Puchault-Gaucher et Loel (cf croquis page 15) de 807 m<sup>2</sup>, il est mis à prix 1 500 Francs.

(1) Code de commerce : suivi des lois commerciales et industrielles, avec annotations d'après la doctrine et la jurisprudence et renvois aux publications, Dalloz (28e édition, revue, corrigée et augmentée) / publié sous la direction de M. Gaston Griolet par M. Henry Bourdeaux. 1931.

**Les lots 6 et 7** : sont un terrain de 11a 25ca mis à prix 200 Francs et une vigne de 25a 74ca mise à prix 1 100 Francs situés sur la commune de Saint Jacques de Thouars

**Les lots 8,9 et 10** : sont une vigne de 10a 50ca mise à prix 300 Francs, un terrain de 24a 65ca mis à prix 600 Francs, une autre vigne de 12a 70ca mise à prix 300 Francs situé au hameau de Chassais

**Le lot 11** : est un terrain de 5a 70ca mis à prix 60 Francs situé à Saint Jean de Bonneval (aujourd'hui Saint Jean de Thouars)

**Et enfin le lot 12** : est une maison composée d'une cave, d'une chambre à feu, d'une petite chambre froide, d'une chambre au premier, de vieilles servitudes en partie détruites sise également à Saint Jean de Bonneval, mise à prix 400 Francs. (1)

### Résultats des enchères avant d'éventuelles surenchères

n°lot	Désignation	Montant mise à prix	Montant de l'adjudication	Adjudicataire	Observations
<b>Lot 1</b>	<b>Villa du Viaduc</b>	30 000	45 000	Louis Alexandre Panier	
Lot 2	Ecurie	1 000	3 160	Louis Neveu	
Lot 3	Terrain à bâtir	1 200	1 320	Guillaume Rabette	employé de chemin de fer
<b>Lot 4</b>	<b>Maison rue Louis Blanc</b>	12 000	15 400	<b>Augustin Monory</b>	*
Lot 5	Terrain à bâtir	1 500	2 940	Léopold Canteau	employé de chemin de fer
Lot 6	Terrain	200	240	Augustin Monory	*
Lot 7	Vigne	1 100	3 300	René Beugnon	père de Renée
Lot 8	Vigne	300	350	Fernand Martial Baudry	
Lot 9	Terrain	600	1 000	Octave Joseph Simon	oncle de Renée
Lot 10	Vigne	250	310	Auguste François Dudoigt	
Lot 11	Terrain	60	65	Auguste François Dudoigt	
Lot 12	Maison St Jean	400	1 060	Jules Frébot	
		<b>48 610</b>	<b>74 145</b>		

### Surenchères

Les lots 2,3 et 5 sont regroupés. Le montant total des trois enchères pour ces 3 lots est de 7 420 Francs. Jacques Loupas, l'un des avoués syndics, surenchérit à 7 520 Francs.

Il agit pour le compte de tiers.

Le lot 2 (l'écurie sise à côté de la Villa du Viaduc) est adjugé à Auguste Papin, cafetier pour 3 210 Francs contre 3 160 Francs lors de la première enchère

Le lot 3 (le terrain à bâtir entre les propriétés Merceron et Puchault-Gaucher) est adjugé à Georges Merceron, et à sa femme Blanche Caniot pour 1 340 Francs contre 1 320 Francs lors de la première enchère.

Le lot 5 (le terrain à bâtir entre les propriétés Puchault-Gaucher et Loel) est adjugé à Arthur Loel et son épouse Marie Louise Angélique Bernard pour 2 970 Francs contre 2 940 Francs lors de la première enchère.

Les voisins se sont entendus pour qu'il n'y ait pas d'autres constructions sur les terrains à bâtir des Moulins à vent proches de leurs maisons.

---

(1) L'ensemble des informations concernant la vente par adjudication émane d'un document de 40 pages reçu du Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Auxerre, suite à l'interrogation effectuée auprès des Archives départementales des Deux-Sèvres concernant les hypothèques répertoriées au nom de mon grand-père  
Référence du document : Conservation des Hypothèques de Bressuire, Volumes 1447 n°22, 159 n°872 à 883, 579 n°10 à 14, 3/06/1929

## Acquisition du 4<sup>ème</sup> et du 6<sup>ème</sup> lot par mes grands-parents Georges et Albertine Chabosseau

Le lundi 15 avril 1929, Augustin Monory et mon grand-père Georges Chabosseau ont rendez-vous ensemble chez le notaire Me Charpentier :

« Ceci exposé, Monsieur Monory, usant de la faculté ci-dessus rappelée a par ces présentes déclaré que les immeubles dont il s'est rendu adjudicataire ont été acquis par lui pour le compte de Monsieur Chabosseau, comparant, qui accepte

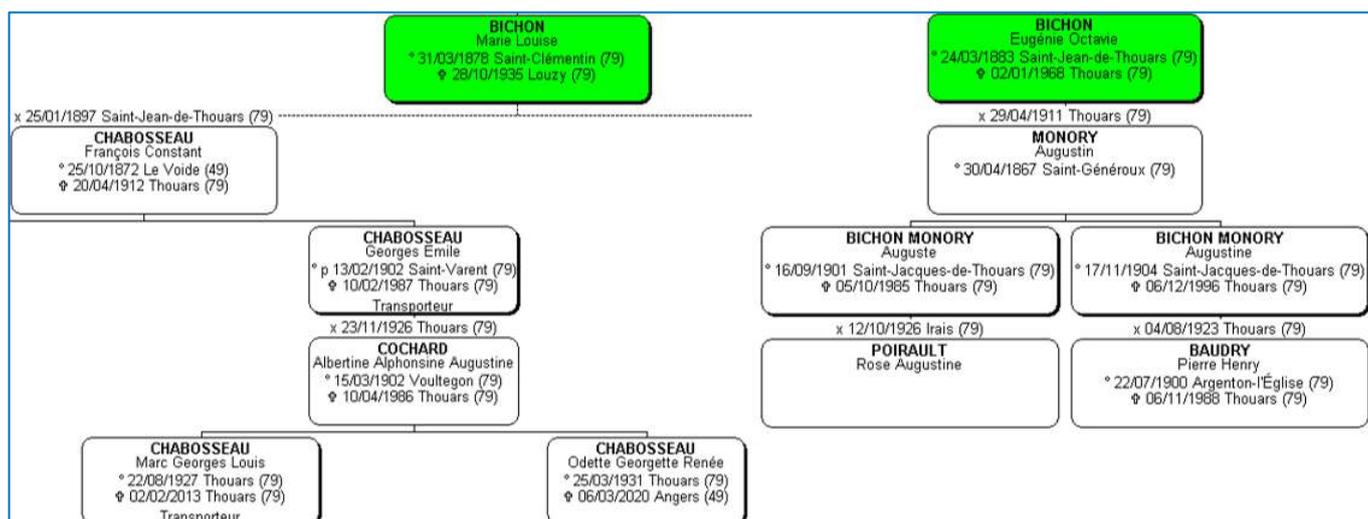
En conséquence, Monsieur Chabosseau, s'oblige au paiement du prix et au service des intérêts, à l'exécution des charges et conditions de la vente, en lieu et place de Monsieur Monory et comme celui-ci s'y était engagé Et à l'instant, Monsieur Chabosseau a payé comptant à la vue du notaire soussigné la somme de quinze mille six cent quarante francs (15 640 francs), montant de l'adjudication ci-dessus énoncées prononcées au profit de Monsieur Monory

Dont quittance

Pour l'exécution des présentes, domicile est élu en l'étude du notaire soussigné (Me Charpentier)

Dont acte. »

Augustin Monory, entrepreneur de battages demeurant route de Saumur à Thouars est l'oncle de Georges.



La mère de Georges, Marie Louise Bichon et Eugénie Octavie Bichon, l'épouse d'Augustin Monory, sont soeurs.

Georges et Albertine deviennent propriétaires de la maison dont ils sont locataires 158 rue Louis Blanc ainsi que d'un terrain de 11a 25ca situé sur la commune de Saint Jacques de Thouars.

### Probable conséquence de la faillite

Auguste Puchault et Renée Beugnon vont quitter Thouars pour la Touraine et vont divorcer peu de temps après la faillite et la vente de leurs biens.

Renée va se remarier avec son cousin Charles Perré le 14 septembre 1933 et Auguste se remariera, lui, le 18 juillet 1934 à Tours avec Raymonde Fouchereau.

Renée décèdera le 21 mai 1954 à Tours et Auguste à Montlouis sur Loire le 22 février 1980 à l'âge de 85 ans.

## ⑨- Ajout d'une cuisine, d'une cave et d'un grenier entre 1930 et 1937

Lors de la vente à la bougie, la description indique : « Une maison composée de deux pièces en rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage », la cuisine sous laquelle il y a une cave et un grenier au-dessus n'existait donc pas à cette époque.

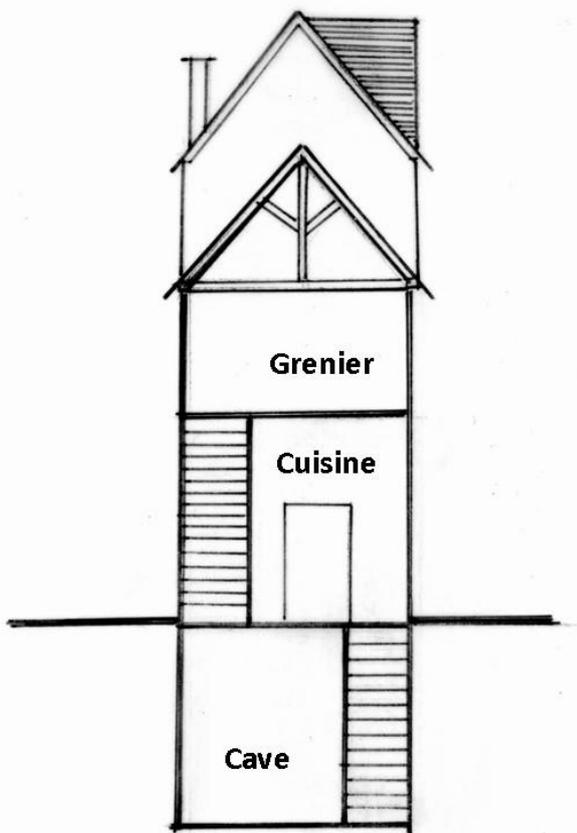


Sur cette photo où l'on distingue mon arrière-grand-mère Augustine Cochard, ma grand-mère Albertine et ma tante Odette, la cuisine dont la porte d'entrée est derrière mon arrière-grand-mère existe déjà et un enduit semblable sur les deux parties a été réalisé.

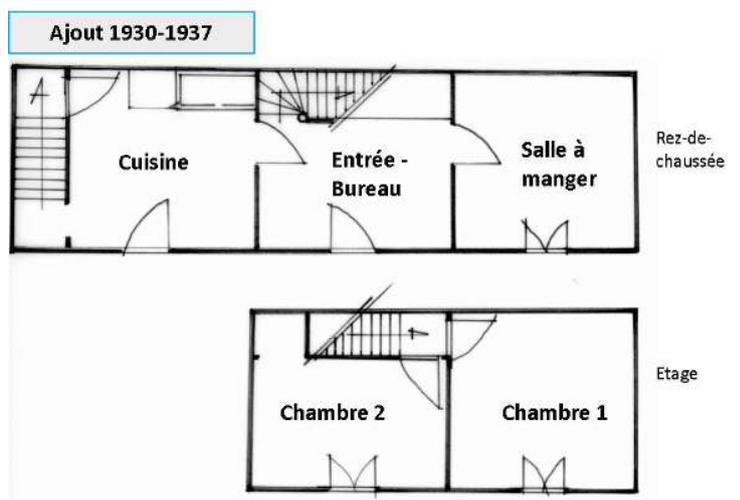
Cette photo peut être datée entre 1937 et 1939 au regard de l'âge de ma tante (6-8 ans) née en 1931.

La date de la réalisation de l'extension peut donc être estimée entre 1930 et 1937.

Autre élément attestant de deux époques de construction différentes, les matériaux utilisés pour la toiture. La partie principale construite en 1925 est couverte en tuiles, celle réalisée plus tardivement dans les années 30 est couverte en ardoises.



*Ajout 1930-1937 - Coupe*

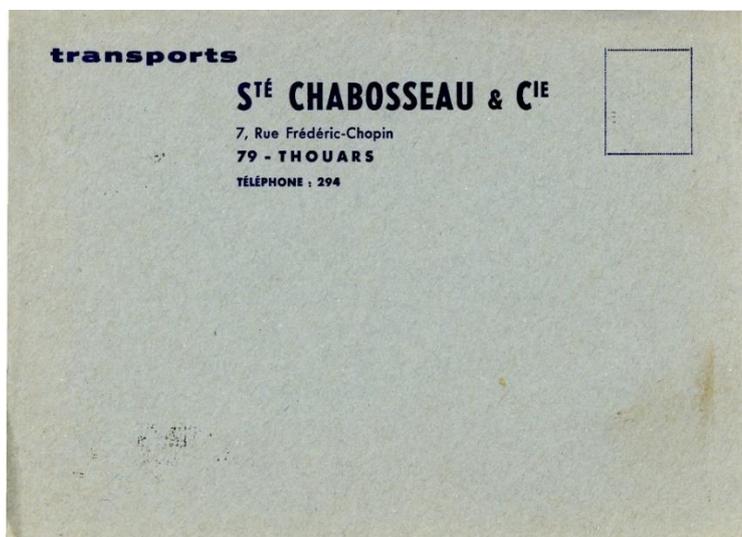


*Plan d'ensemble : état initial 1925 + ajout 1930-1937*

## ⑩- La Société de transports Chabosseau – construction d'un hangar

### La Société de transports Chabosseau

Au début des années 50, mon grand-père Georges, crée sa propre société de transport. Mon père Marc le rejoindra quelques années plus tard. L'idée de construire un hangar accolé à la maison existe dans l'esprit de mon grand-père dès l'achat de la maison. Le besoin est celui d'abriter les chargements des camions et de pouvoir effectuer les opérations de réparations, maintenance, bâchage « au sec. »



Enveloppe utilisée par la société de transport Chabosseau dans les années 60

La société a eu une activité artisanale de transport de fourrages, de céréales, de résidus d'huile de palme qui étaient incorporés aux aliments destinés au bétail, d'engrais, de bois pour la menuiserie, de plâtre pour la construction.

Les premiers camions utilisés étaient des camions réformés par l'armée américaine à la fin de la deuxième guerre mondiale, les CD2, puis vinrent les Unic (photos ci-dessus) en camion simple ou semi-remorque (modèle Lautaret) et enfin un semi-remorque Mercedes.

La société a cessé son activité en 1978.

### Achats ou échanges de terrain

Pour pouvoir construire un hangar, il est nécessaire d'agrandir et de rendre plus rectiligne le terrain c'est ce qui va être fait lors de trois achats et ou échanges de terrain qui vont avoir lieu entre Georges et Albertine Chabosseau et leurs deux voisins Puchault-Gaucher et Loeul.

Le premier a lieu le 22 novembre 1929 (au moment de l'achat par adjudication) et porte sur 95,10m<sup>2</sup> acheté par mes grands-parents à la famille Loeul. Cette surface est aussitôt cédée à la famille Puchault-Gaucher qui elle-même cède une surface équivalente à mes grands-parents.

Le deuxième a lieu le 12 août 1943, une même opération, d'achat-échange, permet de déplacer le chemin d'accès à la maison de la famille Puchault-Gaucher de 2,50m (cf croquis page 15).

Le dernier a lieu le 28 mars 1947 et consiste en un simple échange de 89,875m<sup>2</sup> entre mes grands-parents et Marie Puchault-Gaucher, devenue veuve.

## Construction d'un hangar

L'ensemble de ces opérations d'agrandissement permettra, en 1970 la construction du hangar, tant attendu. C'est un bâtiment de structure et de charpente métallique, recouvert en tôle ondulée avec un soubassement en parpaings d'une hauteur d'un mètre cinquante environ sur deux côtés en bordure de la propriété de la famille Puchault-Gaucher.



## Epilogue

### **Destruction et reconstruction du Viaduc** (*Laissez-vous conter la ville cheminote, Ville de Thouars, 2009*)

Le 13 juillet 1944, des chasseurs bombardiers alliés survolent Thouars et prennent le viaduc en enfilade à plusieurs reprises. Un train s'arrête dans la rampe entre le viaduc et la gare. Le train est visé mais surtout le viaduc. Ils le bombardent, détruisent une des deux voies et endommagent une des piles. La voie rescapée est testée par les armées allemandes et le trafic reprend. Ce fut de courte durée. Le 29 août 1944, les armées d'Occupation en retraite détruisent une des piles et le tablier restant. Dès 1946, la pile endommagée est abattue par un détachement du 5e génie pour être entièrement reconstruite. A partir du 1er septembre, un nouveau tablier métallique de 600 tonnes, surmonté d'une dalle en béton, remplace les 2 anciens tabliers, plus légers. Ces travaux sont considérablement retardés par la rigueur de l'hiver 1946-1947.

### **Destruction de la Villa du Viaduc**

La Villa du Viaduc sera entièrement détruite lors des bombardements et ne sera jamais reconstruite.

### **Déclin du chemin de fer** (*Laissez-vous conter la ville cheminote, Ville de Thouars, 2009*)

A partir de 1938 et de la création de la Société Nationale des Chemins de Fer Français, tout va changer... Les besoins ne sont déjà plus les mêmes qu'à la fin du XIXe siècle. La nouvelle SNCF doit faire des choix et ne peut plus conserver plusieurs lignes concurrentes reliant Paris à Bordeaux. La ligne passant par Tours, Châtelleraut, Poitiers et Angoulême pour les express est en partie électrifiée depuis 1933. La ligne de Tours- Poitiers va être choisie par les ingénieurs de la jeune société nationale et rapidement développée. C'est aujourd'hui, la ligne du TGV Atlantique. Malgré les protestations des élus locaux, des cheminots et des usagers, la ligne passant par Thouars et Niort est délaissée. Très rapidement, le trafic diminue, une des 2 voies est déposée et des autorails remplacent les fameuses locomotives de vitesse appelées Pacific (celles-ci ne sont plus visibles à Thouars que lors de leur entretien).

La gare se reconvertit progressivement vers le fret, pour de nombreux types de marchandises. C'est une catastrophe pour les commerces du nord de Thouars. Certains hôtels sont obligés de fermer leurs portes. En 1938, le buffet de la gare n'est plus rentable et ferme à son tour. Après la Seconde Guerre mondiale, à Thouars, le service voyageur est en perte de vitesse. Entre 1944 et 1947, la gare est un terminus. En effet, depuis la

destruction du viaduc, les trains venant de Saumur doivent débarquer leurs passagers. Ceux-ci sont alors pris en charge par des autobus jusqu'à la gare de Saint-Jean-de-Thouars, de l'autre côté de la vallée du Thouet. Au cours des années 1950-1960, l'automobile populaire change les habitudes de déplacements. Progressivement, ce phénomène entraîne la fermeture des lignes secondaires : en 1969, les voyageurs ne circulent plus entre Thouars et Chinon. En 1980, la ligne voyageurs Thouars- Niort ferme à son tour. Le trafic de marchandises permet à la gare de survivre et même de se développer, les trains de pierres y sont nombreux. La ligne Thouars-Saumur est ainsi électrifiée en 1982. Depuis les années 2000 des TER modernes vers Bressuire ou Saumur remplacent les autorails des années 1970-1980.

### Vente de la maison

Suite au décès d'Albertine en avril 1986, et celui de Georges en février 1987, la maison a été vendue en 1988 à Monsieur Jacques Aubron, qui y habite aujourd'hui.



*Georges et Albertine 1980*

## Conclusion

La maison est le reflet du besoin des ruraux ayant besoin de se loger en arrivant travailler en ville au début du XXe siècle, lors de l'exode rural débuté à partir de 1870.

Ce que connaissaient mes grands-parents à la campagne, ils le reproduiront à la ville : un grand jardin, des poules, des chiens pour aller à la chasse, les WC au fond du jardin. Le confort « moderne » n'était pas, pour eux, indispensable. En exemple, citons, qu'il n'existait pas d'arrivée d'eau dans la maison avant la construction de la cuisine-cave-grenier et celle-ci se résumait à un minuscule lavabo situé sur le palier de l'escalier pour descendre à la cave. Indiquons également que le seul moyen de chauffage fut, pendant très longtemps, la cuisinière en fonte.

La maison considérée comme « bourgeoise » dans les années 1920, nous paraît aujourd'hui bien petite, la taille des pièces est très faible ; la plus grande, la cuisine ayant une superficie de 12m<sup>2</sup> au maximum.

C'est la maison d'une époque, celle de mes grands-parents. Lors de leur décès, il n'y eu pas de débat. Aucun membre de la famille ne se voyait vivre dans cette maison, malgré les souvenirs qui y étaient attachés. Malgré son charme désuet ce n'est pas une « maison de famille. »

L'autre particularité de cette maison, marqueur d'une époque également, c'est le côtoiement de la partie habitat familial accolé à un bâtiment professionnel (le hangar et la cour de stationnement des camions). Les visiteurs, quel qu'ils soient, amis, fournisseurs, clients étaient tous reçus au même endroit : dans la cuisine. Jusque dans les années 1960-1970, l'artisan, le garagiste... habitait, comme le paysan, sur son lieu d'exploitation. Ce n'est pratiquement plus le cas aujourd'hui. La séparation espace privé – espace professionnel est maintenant devenue la norme.

## Bibliographie

### Thouars

BERTHRE DE BOURNISEAUX Pierre-Victor-Jean, Histoire de la ville de Thouars, depuis l'an 759 jusqu'en 1815, avec un supplément qui renferme la conspiration du général Berton et les détails de son entreprise sur cette ville, le 24 février 1822, 1824, Gallica

IMBERT Hugues, Histoire de Thouars, Laffitte, Marseille, 1976

POIGNAT Maurice, Le pays Thouarsais, Editions du Terroir, 1982

SHAAPT, Société d'histoire, d'archéologie et des Arts du Pays thouarsais, <https://www.shaapt.fr/blog.php>

Thouars et le Pays Thouarsais : <http://www.ville-thouars.fr/vah/decouverte/monuments/index.htm>

Centre régional résistance et liberté Thouars : <https://www.crrl.fr/index.html>

Laissez-vous conter la ville cheminote, Ville de Thouars, Service Ville d'art et d'histoire, 2009

### Construction en mâchefer

L'habitat en béton de mâchefer, CEREMA, Préfecture de la Loire :

[http://www.loire.gouv.fr/IMG/pdf/L\\_habitat\\_en\\_beton\\_machefer.pdf](http://www.loire.gouv.fr/IMG/pdf/L_habitat_en_beton_machefer.pdf)

Rénovation du bâti ancien : le Cerema appuie le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône dans la connaissance des bétons de mâchefer, CEREMA, Préfecture de la Loire :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/renovation-du-bati-ancien-cerema-appuie-conseil-architecture>

Rénovation d'une maison en mâchefer : nos conseils pour ne pas vous casser les dents ! Saint Gobain :

<https://www.lamaisonsaintgobain.fr/guides-travaux/renovation-maison/renovation-maison-machefer-conseils>

Mur en mâchefer : tout savoir sur les constructions en mâchefer, Travaux-Bricolage :

<https://www.travauxbricolage.fr/travaux-interieurs/cloison-amenagement/murs-machefer/>